

**Destinataires :**

**Pour CALOIRE**

Membres élus titulaires : Mme Sylvie THIVEL – Mme Denise LAURENDON  
Membres élus suppléants : Mme Émilie FIASCARO – Mme Béatrice PAILHES

**Pour FRAISSES**

Membres élus titulaires : Mme Christiane BARAILLER - Mme Chantal RANCHON  
Membres élus suppléants : Mme Josiane JOUSSERAND - Mme Myriam PRUDHOMME

**Pour SAINT PAUL EN CORNILLON**

Membres élus titulaires : Mme Sylvie FAYOLLE – Mme Isabelle POITRINAL  
Membres élus suppléants : Mme Delphine VARENNES – Mme Nathalie CHAPUIS

**Pour UNIEUX**

Membres élus titulaires : M. FAVERJON Christophe- Mme ARSAC Gisèle  
Membres élus suppléants : Mme Agnès PESTRE– Mme Monique FAURAND  
et assiste M. CHAPRON, DGS

**PROCES VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL DU SIDR  
DU MERCREDI 20 DECEMBRE 2023**

Le vingt décembre deux-mille vingt-trois, les membres du Conseil syndical du SIDR se sont réunis à 15h00, au Pôle de services d’Unieux, sous la présidence de M. Christophe FAVERJON, Président, après avoir été convoqués dans les délais légaux, conformément au CGCT.

**PRÉSENTS :**

**Pour CALOIRE :**

Membres élue titulaire : Mme Sylvie THIVEL,

**Pour FRAISSES :**

Membres élue titulaire : Mme Christiane BARAILLER, Mme Chantal RANCHON

**Pour SAINT PAUL EN CORNILLON :**

Membre élue titulaire : Mme Isabelle POITRINAL

**Pour UNIEUX :**

Membres élus titulaires : M. Christophe FAVERJON, Mme Gisèle ARSAC

Membres élues suppléantes : Mme Monique FAURAND, Mme Agnès PESTRE,

**Pouvoir : 0**

**Nombre de conseillers : 8 - Nombre de présents : 6 - Nombre de votants : 6**

Assiste : M. Philippe CHAPRON, DGS

Secrétaire de séance : Mme Chantal RANCHON

**SOMMAIRE**

**Administration**

1. Marchés publics des produits alimentaires 2024

**Finances**

2. Approbation de la convention de mise à disposition et d’organisation de services partagés au sein du SIDR et du CIAS

3. Vote du budget primitif 2024 du SIDR

4. Vote du budget primitif 2024 du SIDR-CUISINE

5. Détermination des pourcentages et du calendrier des appels de fonds pour le SIDR en 2024

6. Fixation des tarifs servis par la cuisine en 2024

**Personnel**

7. Modification du tableau des effectifs

**Informations diverses**

## **ADMINISTRATION**

---

### **1. MARCHES PUBLICS DES PRODUITS ALIMENTAIRES 2024**

Monsieur le Président a fait état des résultats de l'analyse des offres de la Commission d'Appel d'Offres du 15/11/2023, concernant les marchés de produits alimentaires pour 2024.

## **FINANCES**

---

### **2. APPROBATION DE LA CONVENTION DE MISE A DISPOSITION ET D'ORGANISATION DE SERVICES PARTAGES AU SEIN DU SIDR ET DU CIAS**

Exposé du Président :

Il s'agit de remplacer la convention existante du 15.12.2014 concernant la mise à disposition de services partagés au sein du SIDR et du CIAS.

Le SIDR assure l'embauche de personnel du CIAS, hors personnel du foyer logement. Afin de permettre une meilleure lisibilité des flux financiers, de valider cette mise à disposition de personnel et l'organisation de services partagés, je propose au Conseil d'établir une convention entre le SIDR et le CIAS, conformément au document annexé.

**Les membres du Conseil, après avoir délibéré, approuvent à l'unanimité des présents** les termes de la convention et autorisent le Président à la signer.

### **3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU SIDR**

Le Président propose aux membres du Conseil de procéder au vote du budget primitif 2024 du SIDR, qui s'établit :

- En dépenses et recettes, à la somme de 1 420 100,00 € en section fonctionnement
- En dépenses et recettes, à la somme de 4 308,80 € en section investissement

Après en avoir délibéré, **le Conseil approuve, à l'unanimité des présents**, ce budget primitif.

### **4. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2024 DU SIDR-CUISINE**

Le Président propose aux membres du Conseil de procéder au vote du budget primitif 2024 du SIDR-CUISINE, qui s'établit :

- En dépenses et recettes, à la somme de 1 102 200,00 € en section fonctionnement
- En dépenses et recettes, à la somme de 89 096,95 € en section investissement

Après en avoir délibéré, **le Conseil approuve, à l'unanimité des présents**, ce budget primitif.

### **5. DETERMINATION DES POURCENTAGES ET DU CALENDRIER DES APPELS DE FONDS POUR LE SIDR EN 2024**

Je vous propose de déterminer les taux de répartition des charges et le calendrier des appels de fonds des communes en 2024, conformément aux règles en vigueur, concernant les actions Petite Enfance pour l'année 2024, comme suit :

Unieux	60.80 %
Fraisses	25.02 %
Saint Paul en Cornillon	10.71 %
Caloire	3.47 %

Je vous propose de déterminer les taux de répartition des charges et le calendrier des appels de fonds des communes en 2024, conformément aux règles en vigueur, concernant les frais généraux du SIDR pour l'année 2024, comme suit :

Unieux	61.04 %
Fraisses	26.97 %
Saint Paul en Cornillon	9.78 %
Caloire	2.21 %

Le calendrier des appels de fonds des communes a été validé par le Conseil, tel que présenté.

## **6. FIXATION DES TARIFS SERVIS PAR LA CUISINE EN 2024**

Sur proposition du Président, le Conseil après en avoir délibéré a décidé, à l'unanimité des présents, de fixer le tarif des repas en 2024, comme suit :

### **Tarifs 2024 HT**

#### **Pour le Foyer résidence**

- Repas midi **7,28 €**
- Repas soir **4,35 €**
- Potage fait par la cuisine **1,04 €**
- Collation du soir **1,71 €**
- Repas personnel **3,13 €**
- Repas annulé suite à hospitalisation **2,20 €**

#### **Pour le Portage à domicile**

- Prix du repas **9,14 €**
- dont part du repas **6,76 €**
- dont part du conditionnement et portage **2,38 €**
- Potage fait par la cuisine **1,01 €**

#### **Pour les restaurants scolaires**

- Prix du repas **5,39 €**
- Enseignant livré avec les écoles **6,76 €**

#### **Pour la Crèche**

- Prix du repas des grands **2,48 €**
- Prix du repas des petits **1,22 €**

#### **Pour les organismes divers**

- Prix du repas **5,50 €**

#### **Pour les crèches extérieures**

#### **à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2024**

- Prix du repas des grands **4,12 €**
- Prix du repas des petits **2,67 €**

## **PERSONNEL**

---

## **7. MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Conseil approuve à l'unanimité des présents la modification du tableau des effectifs comme indiqué ci-dessous.



### Modification d'emploi

Nbre de postes	Suppression	Adjonction	Date d'effet
1	Educateur territorial jeunes enfants classe exceptionnelle - à TC	Assistant territorial socio-éducatif - 28h / semaine	01/01/2024 Avec possibilité de recrutement en CDD - Art L332-8 3°- au titre des Emplois permanents dans les communes de moins de 1000 habitants ou les groupements de communes regroupant moins de 15000 habitants

### Création d'emploi

Nbre de postes	Adjonction	Date d'effet
1	Conseiller territorial socio-éducatif hors classe	01/03/2024

## INFORMATIONS DIVERSES

---

- Mme RANCHON informe les membres du Conseil que la semaine de la parentalité aura lieu du 10 au 15 juin 2024 et la fête de la petite enfance le mercredi 12 juin à la salle Gaby Crépet à Unieux (en attente de l'accord pour la salle Chauvy).  
Le thème choisi est les jeux olympiques. Mme RANCHON souhaite un zoom privilégié concernant le sport et le handicap.
- Date des vœux au personnel, le mardi 16 janvier à 18h30 à la Résidence autonomie.
- Date du prochain Conseil syndical le mercredi 20 mars à 15h00.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.**

A UNIEUX, le 21/12/2023

Le Président,  
Christophe FAVERJON

